

Grâce
à un emploi sûr
toujours à-la-hauteur.

—

DEVIENS
ETANCHEUR | ETANCHEUSE

#
à-la-
hauteur.ch



DEVIENS ETANCHEUR | ETANCHEUSE

#à-la-hauteur.ch

Exigences



-- TRAVAIL PRECIS ++



-- TRAVAIL D'EQUIPE ++



-- PLAISIR A TRAVAILLER A L'AIR LIBRE ++



-- COMPETENCES MANUELLES ++

Faits concernant la formation

Conditions	Ecole obligatoire achevée
Exigences	· Travail précis, ténacité · Plaisir à travailler à l'air libre · Esprit d'équipe, fiabilité · Aptitudes manuelles
Durée	3 ans de formation professionnelle initiale
Salaire d'apprenti(e) par mois*	1re année d'apprentissage: CHF 1'000.– 2e année d'apprentissage: CHF 1'200.– 3e année d'apprentissage: CHF 1'400.–
Formation à la pratique professionnelle	Dans une entreprise formatrice de la branche de l'enveloppe des édifices
Formation scolaire	Cours-blocs au centre de formation Polybat
Cours interentreprises (CIE)	En complément à la formation en entreprise et à l'école professionnelle, transmission de compétences pratiques de base.
Maturité professionnelle	Avec d'excellents résultats scolaires, il est possible d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC. Celle-ci permet d'étudier ensuite dans une haute école spécialisée.
Diplôme	Etancheur/étancheuse avec certificat fédéral de capacité (CFC)
Salaire minimal avec le CFC*	CHF 4'743.– / mois
Praticien(ne) en étanchéité AFP	Formation de base alternative en 2 ans. Apprentissage avec diplôme reconnu, attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)
Formation complémentaire	Une fois l'apprentissage d'étancheur/étancheuse CFC terminé, il est possible de suivre une formation complémentaire abrégée pour les métiers apparentés suivants: **Formation complémentaire d'un an** · Couvreur/couvreuse CFC · Façadier/façadière CFC **Formation complémentaire de deux ans** · Echafaudeur/échafaudeuse CFC · Storiste CFC
Perfectionnement	La branche de l'enveloppe des édifices offre une multitude de perfectionnements, jusqu'au niveau de maître enveloppe des édifices. En outre, les titulaires de la maturité professionnelle ont accès aux hautes écoles spécialisées.

* Conformément à la CCT de la branche de l'enveloppe des édifices, différences selon les CCT cantonales applicables

Enveloppe des édifices Suisse
Chemin de l'Ermitage 40
1619 Les Paccots FR
info@hoch-hinaus.ch
à-la-hauteur.ch

STA / 23.7.2025